Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	15ème
Nom de site		**Numéro**	T15993
Adresse du site	58, rue du Théâtre	**Hauteur**	R+7 (23.77m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4/5G (partage 2100MHz) par 3 nouvelles antennes 3G/4G/5G avec ajout du 700MHz et de 3 antennes 5G (3500MHz).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**2022**
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	**20/10/2026**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	**20/12/2026**

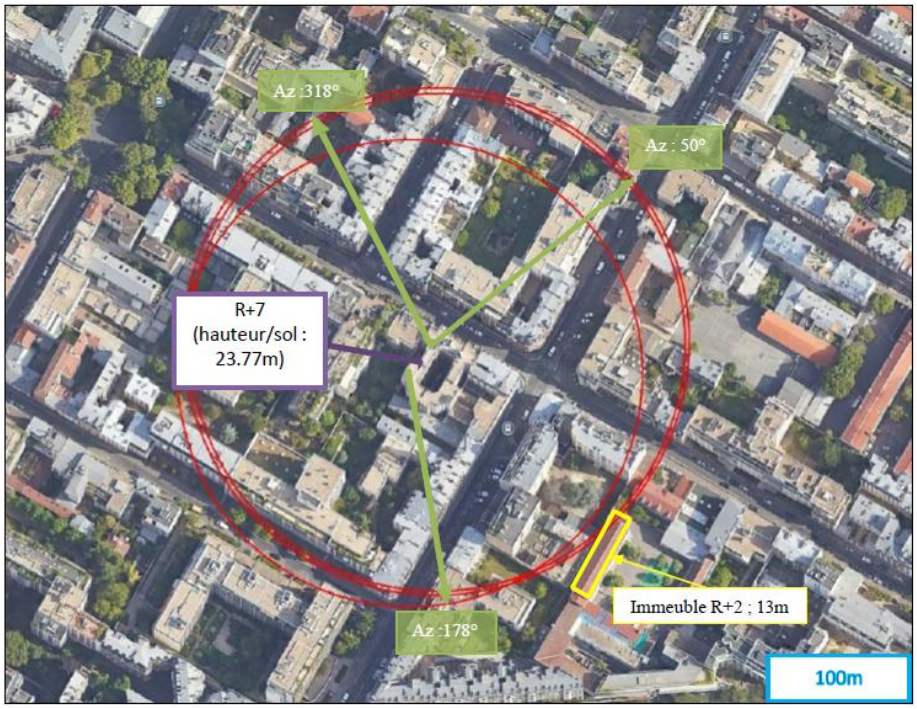
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G/5G par 3 nouvelles antennes 3G/4G/5G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz avec ajout du 700MHz 4G) ainsi que 3 nouvelles antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 318°, 50° et 178°		
Distance des ouvrants	3 à 5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	**Vis-à-vis (25m)**	R+6 27m az 50°
Estimation	**3G/4G/5G (2100): 318°< 5V/m - 50°<5V/m - 178°<5V/m** **5G (3500): 318°< 4V/m - 50°<4V/m - 178° <4V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27.27m (318/50°) et 26.27m (178°) pour les antennes à faisceaux fixes 28.92m (318/50°) et 27.92m (178°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables intégrés dans 2 fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

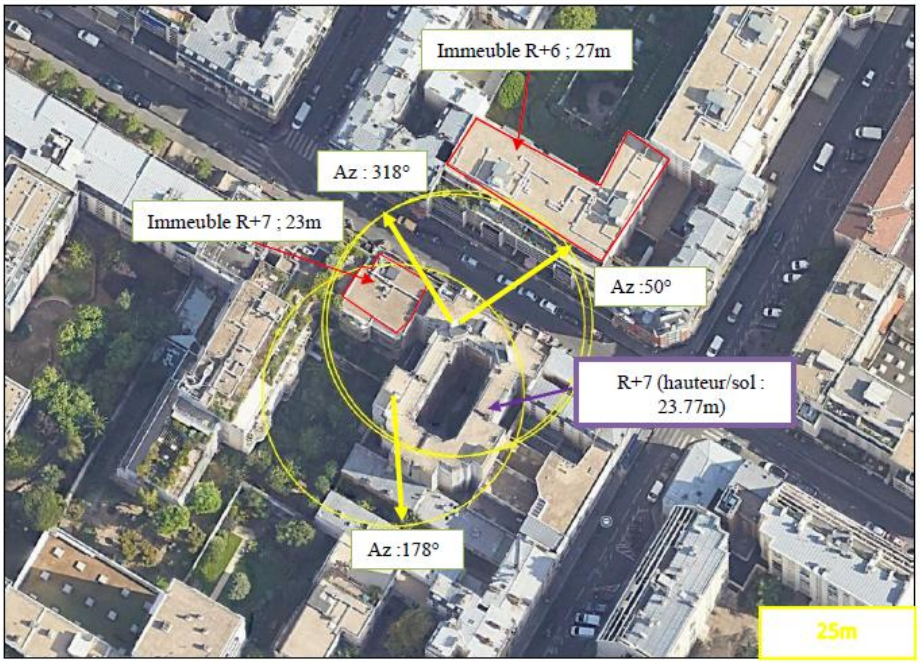
Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un ravon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
1/ ECOLE ACTIVE JEANNINE MANUEL COLLEGE PRIVE	70 RUE DU THEATRE	16m	Non	84m	<1



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 58 rue DU THÉÂTRE 75015 PARIS-15E-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

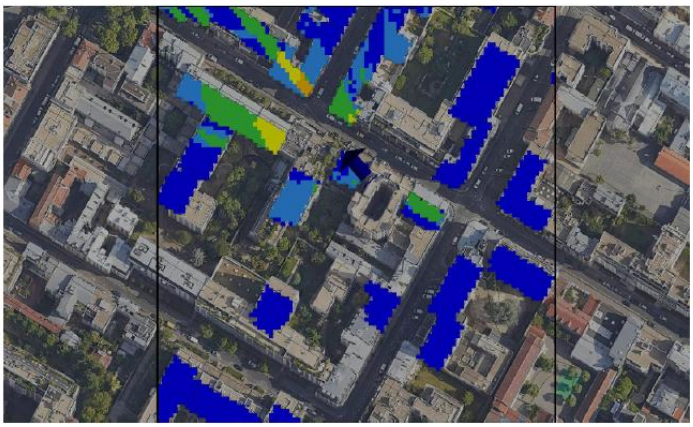
	Azimut 318°	*Azimut 50°*	*Azimut 178°*
Niveau Maximal	*entre 4 et 5 V/m*	*entre 4 et 5 V/m*	*entre 4 et 5 V/m*
Hauteur	*22.5 m*	*25.5 m*	*22.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

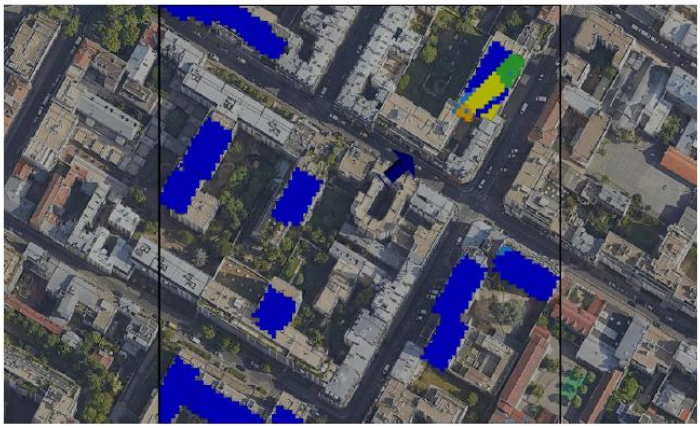
a. *Azimut 318°*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 318°, le niveau compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



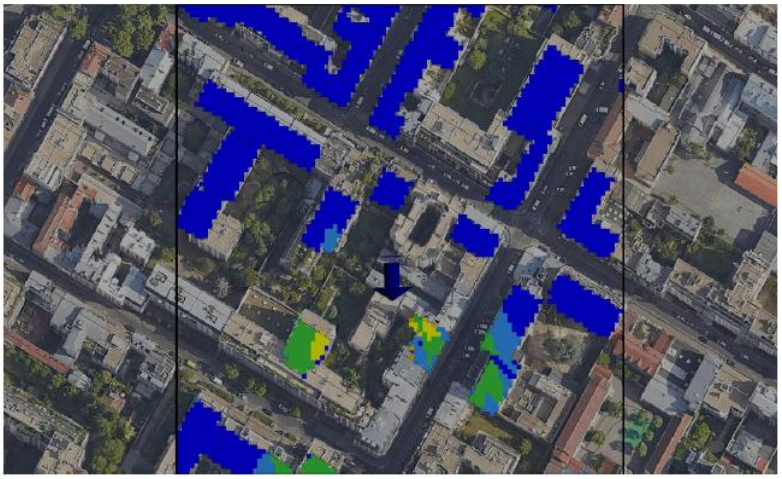
b. *Azimut 50°*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



c. *Azimut 178°*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 178°, le niveau compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

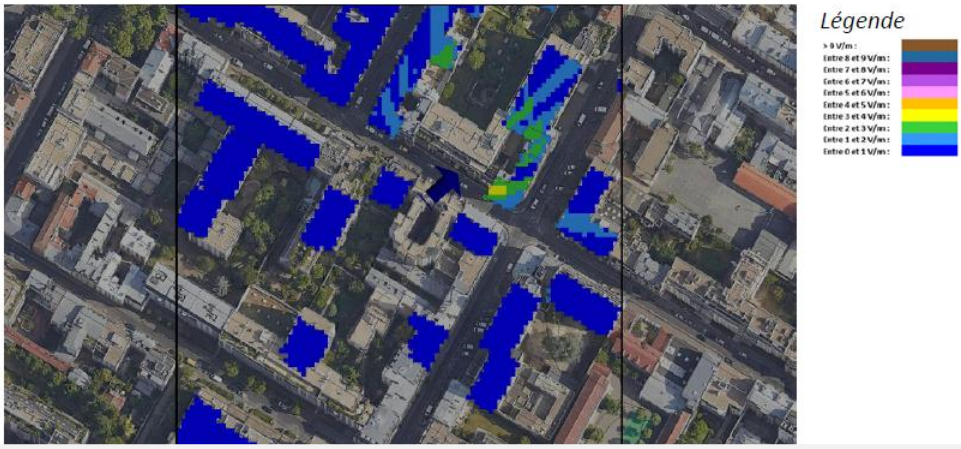
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 58 rue DU THÉÂTRE 75015 PARIS-15E-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 318°	*Azimut 50°*	*Azimut 178°*
Niveau Maximal	*entre 3 et 4 V/m*	*entre 3 et 4 V/m*	*entre 3 et 4 V/m*
Hauteur	*25.5 m*	*22.5 m*	*22.5 m*
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 50°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



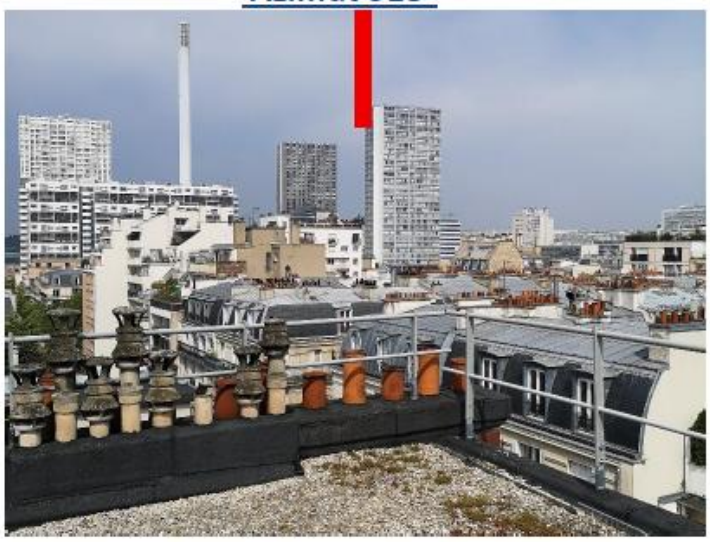
Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Les antennes ne sont pas visibles sur l'ensemble des prises de vue.

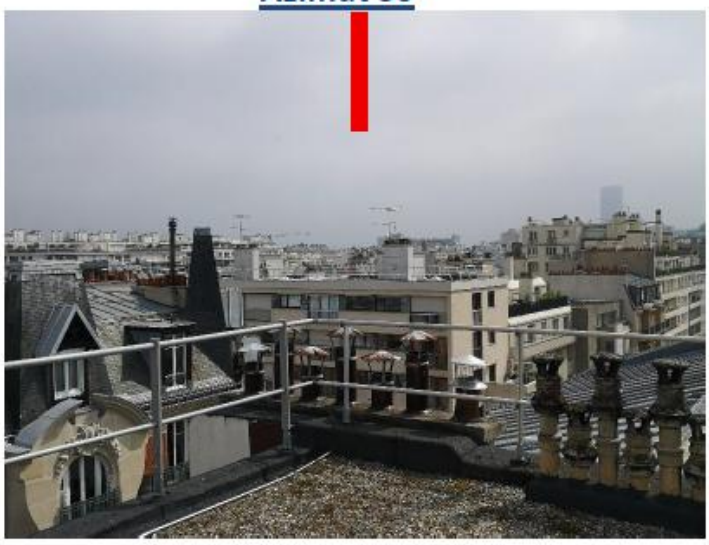


Vue des Azimuts

Azimut 318°



Azimut 50



Azimut 178°

